

SUD Centrale Solidaires - février 2014

INTERVENTION PRÉALABLE

## Dialogue social en centrale il y a URGENCE !

### Contexte dégradé

Le contexte général qui prévaut ne cesse de nous alarmer : suppression massive d'emplois et réduction des moyens de fonctionnement dans le cadre d'un budget contraint en 2014. Budget auquel il faudra rapidement ajouter des économies supplémentaires inégalées. Pour l'administration centrale de Bercy, comment vont être déclinées les 50 mds € de dépenses publiques en moins sur 3 ans décidés par le président de la République en tout début d'année ? Quelles formes prendront de telles économies sur les organisations ? Quels seront leurs impacts sur l'activité quotidienne et l'organisation du travail de milliers d'agents déjà confrontés aux gels du point d'indice, et de l'indemnitaire, à la baisse des ratios pro-pro et des plans de qualification qui lamine leurs attentes de reconnaissance.

Que dire encore de l'éventuel blocage des avancements d'échelon ou de carrière envisagé par certains ministres pour réaliser au plus vite ces économies ? Économies qui confinent à l'irresponsabilité si on se place du point de vue du rôle majeur que doit jouer l'État dans une société traversée par une crise économique sans précédent, mais aussi et surtout, par la crise de ses valeurs les plus emblématiques.

### Sortir du « monologue social »

C'est dans ce contexte déjà très dégradé, qu'avec la CGT de Centrale, **Sud Centrale Solidaires** avait choisi de boycotter activement le CT AC du 26 novembre 2013 qui devait notamment examiner le « *Projet ministériel de mutualisation des fonctions support* ». Avec ce projet qui vise surtout des gains de productivité et des économies importantes, nous avons été les premiers

à déplorer une méthode qualifiée de « **monologue social** » : en effet, la note des ministres datée du 29 octobre 2013 devait s'appliquer dans les plus brefs délais et sans concertation préalable, au niveau ministériel d'abord (étant donné la nature ministérielle du projet), puis en administration centrale.

**Depuis, les fédérations des Finances représentatives n'ont eu de cesse de remettre en cause la méthode de non concertation, mais aussi la pertinence même du projet de mutualisation de l'ensemble des fonctions support.**

### Fonctions Support : Vigilance accrue !

Au-delà de la pertinence en tant que telle de ce projet -voire de sa faisabilité-, **Sud Centrale Solidaires** tient à souligner qu'il restera très **vigilant quant aux conditions de mise en œuvre de la mutualisation des fonctions support dans les services d'administration centrale et tout particulièrement au SG dont les cœurs de métier sont impactés**. Nous ne pourrions nous satisfaire de la programmation d'un seul groupe de travail fin mars, sur la seule fonction RH.

En effet, les échos qui nous remontent des services indiquent de grandes inquiétudes des personnels notamment sur la fonction budgétaire et comptable, avec la perspective du regroupement des CSP en région parisienne, sur la fonction Communication aussi car au SIRCOM les difficultés semblent croissantes, ainsi que sur la fonction Système d'information dont l'avenir semble incertain notamment pour les nombreux « soutiers » des « couches dites basses »... [SUD ne prétend pas ici à l'exhaustivité des inquiétudes].

## Instances de concertation ou «chambres d'enregistrement» ?

Aujourd'hui et malgré les conditions de préparation insatisfaisantes, nous avons décidé de siéger à ce CT AC qui porte sur pas moins de 5 dossiers de réorganisation : presque un record depuis le début de notre mandat !

**Pour autant, il ne s'agit pas pour nous de cautionner une démarche de dialogue social qui tend à nous transformer en « chambre d'enregistrement » ou, en simples « valideurs » silencieux ou complaisants de textes organisationnels qui méritent à tout le moins une bien plus grande attention, une autre forme de concertation.**

Or, sur les 5 points de réorganisations mis à l'ordre du jour de ce CT, 4 textes organisationnels sont déjà mis en application dans les services. C'est le cas avec :

- ♦ la disparition de l'Agence des services à la personne dont les missions ont été intégrées à la DGCIS (alors qu'il s'agit de missions sociales que n'exerce pas la DGCIS)
- ♦ le toilettage formel des missions de l'AIFE ;
- ♦ la création de 3 bureaux dédiés à la performance publique au sein de la direction du Budget qui sont déjà

actés dans les faits et dans l'espace depuis la fin 2013. De toute façon, on ne peut que déplorer le fait que les textes réglementaires examinés et les rapports les présentant soient trop souvent « désincarnés » et considérés par les décideurs eux-mêmes comme n'ayant pas ou peu d'impact pour les personnels concernés. A titre d'exemples, à SEP 2, et avec la création de la Mission de la sureté des sites ministériels, la « fiche d'impact » - dont le canevas est déjà bien sommaire - a été transformée en « fiche de non impact » ; de même l'absence de toute fiche d'impact dans le cas du toilettage de l'AIFE devenant un service de gestion de l'application budgétaire et comptable CHORUS, élude les problèmes persistants liés à l'utilisation de cette application ainsi que la dégradation des conditions de travail dans ce SCN où certains agents craquent et se signalent au médecin de prévention ou à nos représentants au CHS CT C.

**A quelques mois de la fin de leur mandat, les représentants de **Sud Centrale Solidaires** tiennent à affirmer qu'ils refuseront à l'avenir de siéger si un tel « simulacre » de concertation devait perdurer.**

Merci de votre attention

### La DRH s'engage sur le «projet de mutualisation des fonctions support»

Mme Féjoz, DRH et présidente du Comité technique d'Administration centrale (CT AC) a répondu à l'ensemble des interventions préalables des syndicats.

En réponse à SUD Centrale Solidaires, **elle s'est notamment engagée à organiser un véritable dialogue social en centrale sur la « mutualisation des différentes fonctions support »** concernées par les mesures décidées par les ministres Moscovici et Cazeneuve dans leur note du 29 octobre 2013 : RH, Systèmes d'information, fonction Budgétaire et comptable, Achat, Communication...

Comme indiqué en préalable, la CGT de centrale a quitté la séance, non sans avoir rappelé que c'est grâce aux protestations de nos deux syndicats de centrale en novembre (boycott du CT AC) et aux pressions des fédérations ministérielles, que le secrétaire général avait été contraint de programmer des groupes de travail par fonction support ; ceux-ci devant être déclinés au niveau des directions et des services (dont l'administration centrale).

## Suppression d'une agence, décision de la MAP

A l'issue d'une décision du Comité interministériel de la Modernisation de l'Action publique (CIMAP) d'avril 2013, le processus de suppression de l'Agence des Services à la personne (ANSP) a été enclenché.

Cette agence dépendait alors d'une double tutelle : ministères sociaux (DGEFP) et ministères économiques (DGCIS).

Malgré leur caractère social, ces missions publiques, dans un secteur en forte croissance (garde d'enfants, personnes âgées, garde-malades, aide aux personnes handicapées...), ont été intégrées à la DGCIS depuis la fin de l'année 2013.

Sur les 20 agents de l'agence, 16 ont souhaité suivre ce transfert et 4 agents ont rejoint le secrétariat général de la DGCIS. Leur déménagement de Montparnasse vers les locaux parisiens de la DGCIS a déjà eu lieu ; pour quatre d'entre eux dans

des conditions d'accueil temporaires insatisfaisantes ce qu'admettent les responsables de la DGCIS.

**Certes, la réinternalisation des missions d'une agence ne peut qu'être soutenue par un syndicat comme le nôtre, mais...**

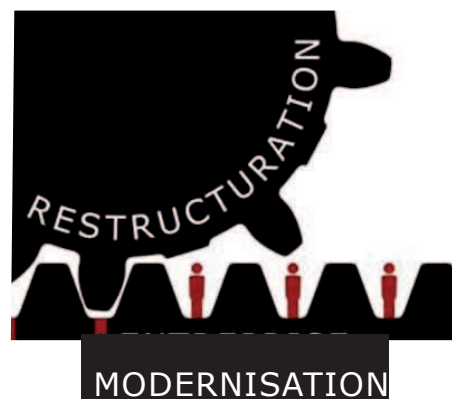
**Syndicats consultés après la bataille !**

**Sud Centrale Solidaires** a rappelé sa demande formulée depuis juin 2013, jamais été entendue, que les syndicats aient une vision claire de tous les services impactés par la MAP

**Sud Centrale Solidaires** a déploré d'avoir à examiner les réorganisations MAP les unes après les autres, petit bout par petit bout et quand tout est déjà ficelé et parfois mis en oeuvre. Ce fut le cas avec le SAE en juin 2013. Quant au « projet stratégique » de la DGCIS en discussion depuis neuf mois, les élus au CT AC n'en ont pas jamais été informés.

En réponse, Mme Fejoz s'est engagée à décliner au niveau de la centrale la même démarche que celle initiée par le secrétaire générale au niveau ministériel :

- ♦ réunions de concertation avant et après les séminaires gouvernementaux qui aboutissent aux décisions du CIMAP, publiées sur le site du 1er ministre ;
- ♦ anticiper et évaluer les impacts sur la centrale.



# Service de l'Environnement professionnel

## Mission dédiée à la Sureté et agents sous double hiérarchie

◆ Patrick Curtenat, sous-directeur du Cadre de vie (SEP 2) a présenté la création de la Mission Sureté des sites ministériels (MISSIM) qui doit lui être directement rattachée ◆ Cette mission resserée sera constituée des seuls cadres et agents du pôle de sécurité exerçant leurs fonctions dans le domaine de la «sureté et de la gestion des accès» ◆ Les cabinets des ministres ont validé le projet fin 2013 ◆ Le Comité technique Spécial de SEP 2 (uniquement pour les corps techniques) a examiné ce projet en janvier et soulevé certains points non résolus à ce jour ◆

### Risque de double gestion

Le seul sujet mis en discussion lors de la présentation de cette réorganisation a été le risque de «double chaîne de commandement» (ou «double gouvernance») pour les personnels du «Pôle de sécurité» du **Bureau Gestion des Espaces immobiliers (2B) de SEP 2**. Dans le rapport de présentation, ces agents sont présentés comme «mis à la disposition» de la Mission dédiée à la Sureté (contre les intrusions et les atteintes aux biens et aux personnes).

Les craintes des agents concernés en matière de gestion et d'évaluation individuelle ont été soulevées : qui va apprécier leurs résultats professionnels si deux services différents leur donnent des ordres ?

### Qui est vraiment concerné ?

Pourtant, le rapport de présentation de cette réorganisation prévoit : «la création d'une mission en charge de la sureté des sites ministériels, par voie de ré déploiement des effectifs et des moyens, ce qui entraîne une réorganisation au sein du Bureau Gestion des Espaces Immobiliers». Il y est aussi indiqué «s'agissant du REDÉPLOIEMENT des 393 agents rattachés à ce bureau»...

Cet aspect n'a été souligné que par **Sud Centrale Solidaires**. Les échos des services non techniques indiquent aussi qu'après un audit budgétaire, des changements sont en cours dans les différents pôles. Des redéploiements d'agents sont opérés au sein même du **Bureau Gestion des Espaces Immobiliers**.

La réorganisation ne concernerait donc pas uniquement la mission autour de l'enjeu «sécuritaire».

Que Bercy soit considéré depuis 2001 comme étant un des sites les plus sensibles et les mieux protégés de l'État au même titre que l'Élysée, Matignon et le ministère de l'Intérieur ne doit justifier ni la gestion des agents techniques par une double hiérarchie, ni des restructurations larvées pour les gestionnaires administratifs.

### Unanimité CONTRE

L'absence de clarifications sur le management en doublon, les conditions confuses de l'évaluation des agents ont conduit les syndicats à demander une interruption de séance. Après concertation, ils ont décidé de s'opposer à ce projet.

## Quand y verra-t-on plus clair ?

Les élus CFDT, FO, SPSCM/CGC, SUD centrale Solidaires et CFTC ont décidé de voter CONTRE ce projet. Ils ont exigé la réécriture du rapport de présentation afin de clarifier les conditions de gestion des personnels et les effectifs réellement impactés. C'était le seul moyen de différer la réorganisation.

Le départ de la CGT après les interventions préalables a empêché qu'elle puisse prendre part au vote CONTRE ce projet, même si elle avait clairement exprimé son opposition.

De ce fait, la présidente a considéré qu'il n'y avait pas UNANIMITÉ contre le projet, comme l'exige les textes réglementaires. **Elle a décidé de ne pas re-présenter les textes d'organisation lors d'un prochain Comité technique. Elle s'est cependant engagée à ce qu'un rapport de présentation modifié soit ultérieurement envoyé aux élus.**

## Direction du BUDGET, trois pas en avant...

Le projet d'arrêté présenté par la direction du Budget concernait la réorganisation de sa 2ème sous-direction. Celle-ci se traduit par la création de 3 nouveaux bureaux issus de 2 missions «Gestion financière de l'État» et «Performance de l'Action publique» :

- Bureau «Réglementation, gestion et contrôle budgétaire» [7 agents]
- Bureau «opérateurs et organismes de l'État» [6 agents]
- Bureau «Performance de la dépense publique et de la fonction financière» [6 agents]

Les 19 agents concernés par cette réorganisation ont été redispachés et regroupés selon leurs missions. Leur emménagement dans chacun des 3 nouveaux bureaux a eu lieu en décembre 2013, au nom de la «préfiguration» (!)



**Sud Centrale Solidaires** a salué la qualité de la présentation du «projet» de réorganisation et la clarté de la fiche d'impact précisant la redistribution des effectifs. Néanmoins, nous avons déploré qu'une fois de plus les membres du CT AC soient mis devant le fait accompli et n'interviennent que pour avis dans des «projets» qui ont dépassés ce stade et sont déjà mis en place. C'est la raison pour laquelle, lors du vote pour avis, **Sud Centrale Solidaires** s'est abstenu.



# Déploiement de SIRHIUS, avenir du SIRCOM, titularisation des contractuels...

- SUD Centrale a posé trois questions diverses ■ La première avait trait au déploiement de SIRHIUS.
- La seconde était relative à l'avenir du SIRCOM ■ La troisième portait sur les conditions de titularisation des agents contractuels confrontés à la sélectivité des épreuves ■

## SIRHIUS

**Point sur le déploiement de SIRHIUS en centrale et le basculement de la paie et de sa généralisation programée pour février 2014 ?**

**RÉPONSE :** La bascule de la paie initialement prévue pour février 2014 est repoussée en juin 2014. Après une série de tests, dont les derniers en septembre et octobre 2013 sur 1500 dossiers ayant donné un taux d'anomalies de 4% alors qu'un taux de 3% est requis par la DRFIP.

D'autre part, 6 vacataires seront mis à disposition pour permettre d'alléger la tâche du service devant effectuer une saisie double de 5000 dossiers en février et mars 2014. Madame Féjoz a précisé qu'il n'y aurait pas de « marche forcée » sur ce dossier.

**AVENIR ONP :** Par ailleurs, suite à une question complémentaire de **Sud Centrale Solidaires** concernant l'avenir de l'ONP (toujours en attente des Recommandations du rapport Marzin), **Madame Féjoz s'est engagée à fournir aux syndicats l'ensemble des informations sur ce dossier.**

## TITULARISATION

**Bilan des dispositifs de titularisation déjà organisés et en cours. Que se passera-t-il quand certains agents CDD de centrale, confrontés à une sélectivité forte, vont voir leur 2ème CDD arriver à expiration (ex : entre l'écrit et l'oral, avant de pouvoir repasser les prochaines sélections et dans les cas de CDD devant être maintenus sur des activités jugées indispensables par les services...)**

**RÉPONSE :** Les agents qui remplissent les conditions pour participer aux épreuves de titularisation peuvent s'ils le souhaitent continuer à bénéficier du dispositif pendant 3 ans. Cela même si leur CDD est terminé et s'ils ne sont plus en poste dans les services d'administration centrale.

Certains anciens CDD qui remplissaient d'ailleurs les conditions mais avaient déjà quitté Bercy ont été informés par courrier personnel de la DRH 2 et ont pu s'inscrire aux épreuves de titularisation dans les corps de centrale.

**Un bilan actuel du dispositif en cours a été adressé aux élus par le DRH 2, Philippe Lafay, aussitôt après le CT AC.**

## SIRCOM

**Avenir du SIRCOM confronté :**

- à l'absence d'un chef de service en titre depuis septembre 2013 ;
- à la surcharge d'activités liée à la fois aux suppressions d'emplois et à la pression quotidienne de 9 cabinets de ministres ;
- et à la mise en œuvre de la mutualisation de la fonction support Communication qui prévoit de confier au SIRCOM le pilotage ministériel de la Communication.

**RÉPONSE :** Les informations concernant le chef du service indiquent qu'il pourra reprendre ses fonctions. Il n'est donc pas envisagé son remplacement.

Son adjoint supplée.

Le SIRCOM est soumis à des tensions et à des « contraintes fonctionnelles fortes » (9 cabinets), une attention est portée sur le comblement des emplois là où il y a des lacunes. Les emplois sont maintenus au 'service de pré-presse'. Le bureau des études et de l'évènementiel sera renforcé.

**La « mutualisation des fonctions support » ne concerne que le pilotage budgétaire de la politique de communication ministérielle et non pas la prise en main par le SIRCOM de l'ensemble de la politique de communication.**

## Sud Centrale Solidaires

Bâtiment Vauban, Sud 1 -pièce 0065 - Bercy

### Contacts

Marie-Thérèse DELEPLACE : 01 53 18 60 22

Hubert ESPAGNACQ : 01 53 18 60 44

Mél : [syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr)

site internet  
<http://sudcm.org>